

ACE KING POKER CLUB

1 place Jules Goyon – 01750 SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

BULLETIN D'ADHÉSION ANNUELLE 2026 / 2027

Saison associative : du 1er septembre 2026 au 31 août 2027 • Adhésion annuelle complète – Activités LIVE

1. IDENTITÉ DU MEMBRE

Date de la demande :		Nom :	
Prénom :		Date de naissance :	
Adresse postale complète :			
			
Adresse e-mail :		Téléphone :	
Pseudo LIVE :		Pseudo Winamax :	

2. CONDITIONS D'ADHÉSION

L'adhésion à l'ACE KING POKER CLUB est strictement réservée aux personnes majeures.

- Ne faire l'objet d'aucune interdiction de jeu. • Avoir pris connaissance des statuts de l'association et du règlement intérieur.
- S'engager à respecter les règles, décisions et principes de fonctionnement de l'association.

3. ADHÉSION À L'ASSOCIATION

L'adhésion à l'ACE KING POKER CLUB est gratuite. Elle permet au membre, sous réserve du respect des statuts et du règlement intérieur, d'accéder à l'ensemble des championnats LIVE et tournois annexes proposés par l'association pendant la saison 2026/2027, sans frais d'adhésion ou de participation supplémentaires liés à ces activités associatives. L'adhésion est personnelle et ne peut être cédée ou transférée à un tiers.

4. VALIDATION DE L'ADHÉSION

Le présent bulletin constitue une demande d'adhésion à l'association. **Le Conseil d'Administration dispose d'un délai de 15 jours** à compter de la réception du présent bulletin pour s'opposer à l'adhésion pour un motif conforme aux statuts ou au règlement intérieur. **A défaut de notification d'une opposition dans ce délai, l'adhésion sera considérée comme définitivement acceptée** et la personne concernée acquiert la qualité de membre de l'association pour la saison 2026/2027, sous réserve du respect permanent des statuts et du règlement intérieur.

5. ENGAGEMENT DU MEMBRE

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements communiqués dans le présent bulletin et déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'ACE KING POKER CLUB. Je m'engage à respecter l'ensemble des règles applicables au sein de l'association ainsi que les décisions prises par ses instances dirigeantes.

Fait à :

Le :

Signature